



DECISION N° 2022-1061

**Marché sans publicité ni mise en concurrence Art  
2122-8 du CCP concernant la prestation  
d'organisation d'une parade de Noël pour la ville de  
Perpignan**

Direction Commande Publique et Achats  
Division Achats

Le Maire,

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

Vu les articles L 2122-18 et L 2122-23 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux adjoints et /ou Conseillers Municipaux ;

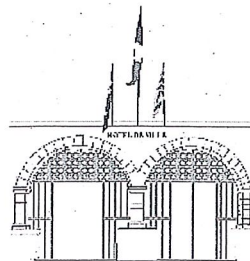
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Considérant qu'au terme de la procédure organisée selon un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché pour l'organisation d'une Parade de Noël.

Afin que la direction Communication Evènements puisse organiser une parade de Noël lors des fêtes de fin d'année, la division des Achats a élaboré un cahier des charges pour répondre aux besoins énoncés par le pôle Evènementiel.

La direction de la Communication souhaite une parade de Noël avec bande son et chorégraphies personnalisées, les écoles de danse de la région seront invitées à participer aux défilés.



Ces animations s'adresseront à un large public familial et diversifié. En complément des décorations et illuminations de Noël proposées par la Ville, elles animeront plusieurs sites très fréquentés du cœur de ville.

Le contenu et les caractéristiques de la prestation seront créés uniquement pour les besoins de la Ville, ainsi il est proposé de recourir au marché sans publicité ni mise en concurrence ayant pour objet la création ou l'acquisition d'une performance artistique unique. Sur le fondement de cette disposition de l'article R2122-3 du code de la commande publique l'acheteur peut conclure de gré à gré un marché qui ne peut être confié qu'à un opérateur économique déterminé pour des raisons artistiques.

Le montant maximum de la prestation est fixé à 40 000 € TTC.

Le marché est conclu pour l'évènement du lancement des illuminations de la ville que la parade succèdera, le samedi 26 novembre 2022.

### DECIDE

#### ARTICLE 1 :

De conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable avec :

-La Société S'cape Show, 7 rue du pré Garreau, 77400 Lagny-sur-Marne pour un montant de 37 914.69€ HT soit 40 000€ TTC

#### ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,

Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,

Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

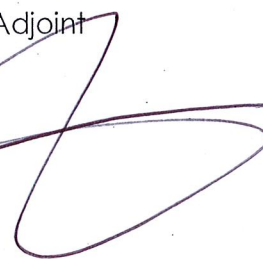
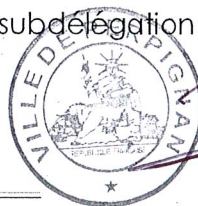
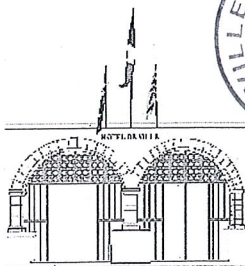
Fait à Perpignan, le 10 NOV. 2022

ID Télétransmission : 066-216601369-2022110-161348-AU-1-1

Accusé reçu le :

Affiché le :

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





## Mairie de Perpignan

Place de la loge  
B.P. 20931  
66931 Perpignan

## Devis

N° : DEV00003464  
Date : 21/07/2022  
N° client : CLT00001153  
Devis valable jusqu'au 28/07/2022

### Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	37 914,69 €	5,50%	2 085,31 €

Total HT	37 914,69 €
TVA	2 085,31 €
<b>Total TTC</b>	<b>40 000,00 €</b>


Règlement Virement

Echéance(s)

PERPIGNAN, LE 10 NOV. 2022

Bon pour accord

Date et signature

Pour le Maire,  
Par subdélégation  
l'Adjoint  
  
François DUSSAUBAT

### Coordonnées bancaires

Nom Société Générale  
IBAN FR76 3000 3008 8800 0200 2887 540  
BIC SOGEFRPP

Un acompte de 50% du montant TTC sera demandé pour réserver l'animation, la location ou le spectacle. Dans le cas de paiement par mandat administratif, le bon de commande servira de réservation.





## Mairie de Perpignan

Place de la loge  
B.P. 20931  
66931 Perpignan

## Devis

N° : DEV00003464  
Date : 21/07/2022  
N° client : CLT00001153  
Devis valable jusqu'au 28/07/2022

### Réf. : La Grande Parade de Noël - 10 chars - Samedi 26 novembre décembre 2022

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
PJ0031 -La Grande Parade de Noël - 10 chars / 9 tableaux	1,00		37 914,69 €	0,00%	37 914,69 €	5,50%

Ce devis comprends :

- La Grande Parade de Noël
- 10 chars sonorisés et éclairés (Dont 3 nouveaux chars),
- Les costumes pour les danseurs et figurants,
- La bande son personnalisée,
- Le transport et la logistique de préparation de la parade.

A votre charge:

- La mise à disposition de bénévoles,
- Les démarches administratives,
- Les loges sécurisées,
- Les espaces de répétitions,
- La sécurité du spectacle.

Clauses COVID 19:

- Si annulation, engagement de report du spectacle en 2023
- Annulation obligatoire 7 jours avant la date du spectacle

Devis gratuit